



FDFR 17



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02 JUIN 2022

COMPTE RENDU

Sont présents : (13)

Éliane BLOND - Ginette CHARRON -- Pascal GUILLEMET - Noël LARCHE - Annie LEBOEUF- Roland LEBOEUF- Christine LEVY - Gérard LICTEVOUT- Christiane MARTINAUD (arrivée à 18h30, n'a pu prendre part aux votes des points 01 et 02) - Thierry MURAT – Janie RENAUDIE - Erica MOSNIER -

Sont excusé(e)s : (2 pouvoirs - 1 excusée)

Pascal THIBAUT pouvoir à Ginette CHARRON
Sabine LOCHON pouvoir à Ginette CHARRON
Monique MORLIERE – excusée

Sont absentes :

Yannick GUILLAUD - Jocelyne PETREAU.

Ordre du jour :

01 – Adoption du compte-rendu – CA du 14 avril 2022

02 – Compte-rendu de la commission des conflits – décision du CA

03 – Atelier Gymnastique – non reconduction du contrat de Madame Rachel ROBERT

04 – Projet atelier « initiation à la danse classique »

05 – Modification des horaires pour le Yoga

06 – Décision du CA pour l'éclade

07 - Incorruptibles compte-rendu

08 – Semaine du théâtre compte-rendu

09 – Préparation Assemblée Générale

10 – Préparation saison 2022-2023

11 – Questions diverses

1/ **Adoption du compte-rendu du CA du 14 avril 2022 :**

Soumis au vote, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 04.02.2022 est adopté.

Il devient procès-verbal.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

2/ **Compte-rendu de la commission des conflits – décision du CA :**

La commission des conflits s'est réunie le mardi 3 mai 2022 à 9h00, conformément aux décisions prises lors de la dernière réunion du CA, le 04 avril 2022.

Une lettre recommandée avec accusé de réception avait été envoyée en date du 15 avril 2022 à Jocelyne PETREAU.

Cette lettre recommandée n'a pas été retirée et nous a été retournée en date du 10 mai 2022.

L'intéressée ne s'est pas présentée à cette commission et aucune personne n'a été mandatée pour la représenter.

Lecture est faite du Procès-Verbal établi à l'issue de cette réunion de la commission des conflits.

Il est demandé aux membres du CA présents ou représentés de se prononcer sur les conclusions de cette commission à savoir :

L'exclusion de Madame Jocelyne PETREAU du CA avec interdiction pour l'intéressée de présenter sa candidature au CA avant trois AG (2022, 2023 et 2024) soit la durée d'un mandat.

Pour cette décision le vote est effectué à bulletins secrets -

CONTRE : 0 Abstentions : 0 POUR : 13

La décision est prise à la majorité simple et ne pourra pas être contestée. Jocelyne PETREAU sera informée de cette décision par envoi d'une lettre recommandée et envoi d'un message. Les clés du Foyer en sa possession devront être remises à une date fixée dans le message et la lettre.

Si nous avons de nouveau connaissance de propos diffamatoires ou portant préjudice au Foyer ou à ses dirigeants, une main courante sera déposée à la gendarmerie.

3/ **Atelier Gymnastique – non reconduction du contrat de Madame Rachel ROBERT :**

Actuellement Madame Rachel ROBERT est en contrat à durée déterminée jusqu'à à fin juin 2022.

Ce contrat ne pourra pas être reconduit pour la saison 2022-2023 faute de participant(e)s.

Le créneau du mardi de 17h15 à 18h15 est supprimé.

Le créneau du jeudi de 11h00 à 12h00 (sauf vacances scolaires) est maintenu avec Madame Carole LOUIS.

En ce qui concerne la saison 2022-2023 :

Au premier trimestre 12 séances – 2ème trimestre 11 séances – 3ème trimestre 10 séances.

La reprise est prévue pour le 15/09/2022 sous réserve de l'emploi du temps de Mme LOUIS.

Pour le règlement de la participation demandée :

choix de régler à la séance : 6€

Carnet de 5 tickets : 26€ (réduction de 4€) non remboursé en fin de saison

Carnet de 10 tickets : 50€ (réduction de 10€) non remboursé en fin de saison

A l'année : 150€ (réduction de 48€) non remboursé avec possibilité de régler en 3 fois (3 chèques).

Le CA valide ces propositions à l'unanimité.

4/ Projet atelier « initiation à la danse classique » :

Marie-Hélène BOISSON se propose, à titre bénévole, d'animer une section initiation à la danse classique. Cet atelier ne pourra être proposé officiellement qu'en septembre, au moment du forum, car actuellement Madame BOISSON ne peut confirmer de façon certaine sa participation.

Le créneau du mercredi de 14h00 à 15h30 est possible dans la salle de danse du gymnase.

Le créneau du mardi est récupéré pour cette activité de 17h15 à 18h15 toujours dans la salle de danse.

Si ce projet n'aboutit pas, les créneaux horaires pourront être utilisés pour d'autres activités.

Noter dans plaquette programme et activités 2022-2023 que les horaires peuvent être susceptibles de modification.

5/ Modification des horaires pour le yoga :

Pour l'instant la fréquentation est en baisse. Le créneau horaire actuel, soit le lundi de 18h30 à 20h00, est maintenu pour la saison prochaine.

Un autre créneau pourra être tenté en matinée suivant le nombre de participant(e)s inscrit(e)s après le forum du 10 septembre 2022.

6/ Décision du CA pour l'éclade :

Il est demandé aux membres du CA de se prononcer sur la faisabilité de l'éclade cette année.

4 membres sont pour, 10 contre. L'éclade n'aura pas lieu cette année et il est proposé de travailler par anticipation afin de s'assurer de la disponibilité de bénévoles pour une organisation pertinente en 2023.

7/ Incorruptibles compte-rendu :

Les votes ont eu lieu le 9 mai pour les enfants de l'école élémentaire et le 10 à l'école maternelle. Aucune difficulté tant dans le déroulement que l'organisation du vote. Une nouveauté cette année, deux matinées d'ateliers autour des livres de la sélection se sont déroulées à l'école maternelle. Les ateliers étaient préparés par l'équipe enseignante et animés par des bénévoles du Foyer. Cette animation s'inscrit dans le cadre des partenariats mis en place dans notre projet EVS.

Une autre nouveauté : 2 sorties randonnées pédestres ont été proposées par Noël LARCHE aux élèves de l'école élémentaire et se sont bien déroulées.

8/ Semaine du théâtre « Presqu'île en scène » :

Accueil chaleureux des spectateurs. Des troupes de qualité ont été présentes, tant pour l'animation annonçant la semaine que pour les spectacles proposés aux enfants des écoles d'Arvert et au public adulte. L'atelier du mercredi avec les enfants du SIVOM s'est bien déroulé et a entraîné la venue de nouveaux spectateurs aux spectacles de la fin de la semaine. Le spectacle du mercredi soir 18 mai a été annulé pour raison de santé d'un membre de la troupe.

A chaque spectacle, nous avons noté la participation de membres de la Municipalité. La communication (voie de presse, radio locale, Facebook, sites du foyer et de la fédération, affiches) a été pertinente. Nous aurions souhaité une présence plus nombreuse.... Nous remercions tous les bénévoles pour leur engagement lors de cette semaine.

Pour 2023 : semaine prévue du 22 au 29 avril. Les troupes participantes devront s'engager à ne pas s'être produites sur le secteur dans les 3 mois précédents. Il faudra revoir le calendrier d'organisation de la semaine notamment en ne programmant pas les 2 spectacles pour les écoles le même jour.

9/ Préparation Assemblée Générale du 30 juin 2022 :

Prix de l'adhésion : pas de changement pur saison à venir

Capsule vidéo, élaborée en lien avec le SIVOM, devrait être présentée lors de l'AG (2^{ème} 1/2 journée de tournage le 8 juin. Face aux difficultés à recruter des grands parents, en accord avec le SIVOM et pour mener à bien le projet, les acteurs ont été recrutés parmi les bénévoles du foyer.

A l'issue de l'AG, un apéritif dînatoire est prévu. Afin de préparer au mieux ce moment convivial, il sera demandé aux adhérents de faire connaître leur participation.

Seront invités en plus de nos partenaires et/ou financeurs (Municipalité, CAF, SIVOM, écoles, collectif caritatif, Foyer d'Etaules, FDFR17, Ensemble et solidaires, CARA, Conseil départemental), les anciens présidents qui ne sont plus adhérents ainsi que les personnes à l'origine de la création du Foyer et/ou d'actions qui en ont marqué l'évolution.

Les rapports moral et d'activités seront transmis prochainement par messagerie aux administrateurs pour validation. Avant l'AG., le rapport financier sera transmis aux adhérents.

Prévoir de nommer les censeurs aux comptes lors de l'AG. Cette année, ils ne pourront intervenir qu'officieusement puisque cette question n'a pas été soumise au vote de la dernière AG.

En l'absence de secrétaire, c'est Erica MOSNIER actuellement cooptée qui lira le rapport d'activités.

Avant l'AG, les administrateurs seront invités à se prononcer sur la modification du règlement intérieur (article concernant nombre de membres maximum composant le CA à ajouter).

Les administrateurs suivants sont renouvelables : Noël LARCHE, Christiane MARTINAUD, Monique MORLIERE, Sabine LOCHON.

Administrateurs chargés d'assurer les émargements de la liste électorale, du recueil des pouvoirs et de la liste des invités : Eliane BLOND, Pascal GUILLEMET, Sabine LOCHON, Jeannie RENAUDIE, Erica MOSNIER, Roland LEOEUF, Christine LEVY, Ginette CHARRON, Christiane MARTINAUD, Annie LEOEUF.

10/ Préparation saison 2022-2023 :

Programme 2022-2023 : Tous les éléments nécessaires à la plaquette d'information (horaires des activités notamment) devraient nous parvenir pour le 15 juin au plus tard afin que la maquette puisse être achevée par Maison 17 et devis demandé à l'imprimeur.

Jean Marc BELFORT a annoncé qu'il cessait d'animer l'atelier cuisine. Il convient donc de rechercher un cuisinier pour cet atelier. Une recherche doit également être lancée pour l'atelier chant.

L'atelier percussions africaines se développant, un second créneau, le mercredi après-midi à 18h est envisagé.

Spectacles et dates retenus pour 2022-2023 :

- 24 septembre « En place » /les CROGS aide diffusion culturelle du Conseil Départemental
- 16 octobre : loto
- 19 novembre : bal folk
- 10 décembre : repas du Foyer
- 6 ou 13 janvier : galette, vœux du Foyer
- 11 février : Le swing des jours meilleurs aide diffusion culturelle du Conseil Départemental
- 11 mars : Avant le dessert financé aide diffusion culturelle du Conseil Départemental
- 22 au 29 avril : semaine « Presqu'île en scène ».

11/ Questions diverses :

- Ginette CHARRON demande que l'affiche annonçant le loto d'octobre soit prête pour l'AG.
- 21 juin/Fête de la musique : buvette tenue par le Foyer, volontaires pour participer : Jeannie RENAUDIE, Gérard LICTEVOUT, Pascal GUILLEMET, Christine LEVY, Annie LEOEUF
- 14 juillet : Annie et Roland LEOEUF
- 21 juillet : jeudis musicaux : Erica MOSNIER, Ginette CHARRON, Jeannie RENAUDIE, Christiane MARTINAUD, Pascal GUILLEMET, Christine LEVY, Annie et Roland LEOEUF
- 26 juin : après-midi ludique : Ateliers scrabble et échecs participeront.
- Octobre rose : Agnès CHARLES, élue souhaite nous rencontrer pour bâtir la journée « octobre rose ».

La date du CA électif suivant l'AG est arrêtée au 6 juillet à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Président
LICTEVOUT Gérard